

## Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République

Séminaire interacadémique Mercredi 11 mars

Lycée Jean Zay 75 016 Paris

Compte-rendu établi par L. Van Elslande, professeur de philosophie au lycée B. de Perthes d'Abbeville<sup>1</sup>.

### **I- Ouverture du séminaire – Cohérence des actions menées dans le cadre de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République (Florence Robine, directrice générale de l'enseignement scolaire).**

Ce séminaire est le premier d'une série qui va permettre de rencontrer les délégués de toutes les académies. Il concerne les académies d'Amiens, Lille, Reims et Rouen. Le but est de réfléchir au renforcement de la transmission des valeurs de la République. Il faut à la fois de la cohérence et de l'efficacité. Les événements de janvier ont suscité une forte mobilisation spontanée en France, avec un fort écho à l'étranger. Il faut que cela se répercute dans l'école. Il y a eu aussi des manifestations hostiles dans les établissements et sur les réseaux sociaux. L'école ne peut pas tout, mais elle a sa mission propre. Elle est le premier lieu de construction des valeurs républicaines. L'enjeu est qu'elles fassent sens pour les élèves et leurs familles. Il nous faut lutter contre le relativisme. La laïcité, l'équité, la liberté de penser, l'égalité et la fraternité sont ici des valeurs centrales. Il ne faut pas juxtaposer les actions. Mme la ministre a la volonté de mettre au cœur de notre action les valeurs de la République. Il faut surmonter le sentiment d'impuissance des enseignants. D'où les Assises pour les valeurs de la République, lancées le 9 février dernier. Il s'agit de savoir comment travailler avec tous les partenaires de l'école, tant au niveau formel qu'au niveau informel. Nous entendons constituer un réseau de formateurs, un potentiel d'action qui lie le niveau national et le niveau académique. Ces formateurs devront intervenir auprès des acteurs de l'école. Bien des actions existent déjà, que ces formateurs devront connaître. Il faut construire une culture commune et clarifier le cadre conceptuel. Nous portons une responsabilité nationale. L'Education Civique et Morale va jouer un rôle central, tout comme le travail sur la laïcité et l'enseignement laïque du fait religieux. De nombreuses ressources sont déjà disponibles sur Eduscol<sup>2</sup> et Canope<sup>3</sup>. Viendra s'y ajouter un « livret laïcité » comprenant les grands textes fondateurs de la laïcité, la législation actuelle, etc. Il va s'agir de travailler au niveau de l'établissement, en s'appuyant sur le programme d'EMC qui couvre toute la scolarité. Mais l'acte classique d'enseigner participe également de cette ambition.

<sup>1</sup> Ce texte est établi à partir de notes prises durant la journée. Il ne prétend donc rendre-compte des propos tenus ni de façon exacte, ni de façon exhaustive. Vous trouverez par ailleurs de nombreuses informations sur le site du ministère à cette adresse : <http://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-un-grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>

<sup>2</sup> <http://eduscol.education.fr/cid45804/laicite-ressources-nationales.html>

<sup>3</sup> <https://www.reseau-canope.fr/actualites/actualite/valeurs-de-la-republique-des-ressources-pour-vous-accompagner-13.html>; ou encore <https://www.reseau-canope.fr/vivre-ensemble/laicite.html>

L'EMC doit être pris en charge par tous les enseignants, au quotidien. Travailler en groupe, créer du tutorat entre pairs, publier un journal lycéen, développer des projets communs, c'est créer du lien social, du « vivre ensemble ». Mais il faut, en plus de tout ce qui se fait déjà, un enseignement spécifique du fait religieux. Même les sciences sont confrontées à ces questions à l'école, comme on a pu le voir avec la diffusion dans les établissements de *L'Atlas de la création*. Olivier Roy, dans *La sainte ignorance* (Seuil, Coll. Points Essais, 2012) montre que le progrès de la radicalité religieuse est lié à une crise de la culture, une déculturation. Cette question concerne toute l'école et n'est pas réservée au second degré. Le parcours citoyen de l'élève doit être renforcé (CVL, vie associative...) tout comme le lien avec les associations d'éducation populaire. Notre action ne sera efficace que si elle est coordonnée et globale.

## **II- Laïcité, enseignement laïque des faits religieux, enseignement moral et civique : définitions, articulations, chevauchements (Isabelle Saint Martin, directrice de l'institut européen en sciences des religions ; Abdenour Bidar, chargé de mission laïcité).**

A. Bidar :

La notion de culture commune est effectivement centrale. Quelque chose s'est délité depuis quelques années. Il y a beaucoup à reconstruire, à la fois dans l'urgence et dans la durée. Le partage des valeurs de la République n'est plus une évidence. Ce travail prendra des années. La connaissance des valeurs de la République s'est dégradée jusque dans l'institution : il faut la restaurer. C'est la base de toute la mobilisation nécessaire. La mission première de l'École est de transmettre les valeurs de la République. L'École doit recouvrer une conscience de soi à ce niveau. On distingue de moins en moins les registres de discours (savoir, croyance...). La Charte de la Laïcité est un support pédagogique, un outil pour la classe. Pour les plus jeunes, il existe une *Charte de la Laïcité expliquée aux enfants*. Dans le programme d'EMC, la formation civique est centrale, mais il ne faut pas négliger la dimension morale. Jaurès, dans le *Discours de Castres* du 30 juillet 1904, a indiqué des choses essentielles sur le lien entre laïcité, République, démocratie et raison humaine. Nul besoin d'une autorité transcendante, on peut produire du politique par la seule raison humaine : nous nous inscrivons dans ce cadre. Les articles 4 et 8 de la Charte sont des outils précieux, à prendre ensemble et à articuler. La liberté d'expression doit être pensée en lien avec le souci d'autrui : c'est la conciliation. Le souci de ma liberté doit s'accompagner du souci de celle de l'autre, avec la visée de l'intérêt général. Il doit y avoir une pédagogie de la loi : nous devons montrer qu'elle n'est pas en soi liberticide. Bien au contraire, la loi est au service de la liberté. L'élève doit même comprendre que la loi est au service de sa liberté. Le pluralisme des convictions et de leur expression est ici central : le silence prépare la violence. Un élève peut dire en classe ce qu'il sacralise, charge à l'enseignant d'organiser l'échange et de faire vivre le pluralisme des convictions. Sur des questions comme Charlie Hebdo et quelques autres, on marche sur des œufs mais on ne peut éluder ces questions. Chaque débat en classe peut

être l'occasion d'introduire la Charte de la Laïcité, dont vous trouverez une version commentée sur Eduscol.

I. Saint Martin :

L'enseignement laïque du fait religieux est en débat depuis 1982. Rapports et colloques se sont accumulés. En histoire, en lettres, ces questions sont abordées. Mais il ne s'agit pas d'instaurer un forum de témoignages en classe. Le rapport Debré est intervenu après les contestations liées aux attentats du 11 septembre 2001. Le parallèle avec l'actualité est frappant. A l'époque, on avait fait le choix de ne pas créer un enseignement spécifique mais d'intégrer ces questions dans les programmes. L'expression « enseignement du fait religieux » a fait l'objet de bien des critiques. Peut-être faudrait-il en effet, à partir de M. Mauss, parler « des faits religieux ». Il s'agit de comprendre un univers symbolique, d'entrer dans la logique interne de différentes cultures, de savoir lire une œuvre d'art. Il faut montrer l'évolution historique des religions, la variabilité géographique de leur expression, par exemple montrer que l'Islam n'est ni statique ni homogène. Vous trouverez sur le site de l'IESR<sup>4</sup> de nombreuses ressources pour aborder ces questions. Mais on peut aussi lier ces problèmes à l'histoire des sciences, et montrer par exemple que l'évolutionnisme est une construction lente, patiente et collective, pas un dogme opposable à d'autres dogmes.

### **III- Le complotisme dans l'histoire, l'histoire face au complotisme (Jérôme Grondeux, Inspecteur général groupe histoire-géographie)**

Il y a effectivement une histoire du complotisme, et l'histoire s'est souvent trouvée face au complotisme. Un sondage récent montre que 20% des sondés, 30% chez les jeunes, croient aux Illuminati. Cela nous interroge. Il nous faut être « munitionnés ». Le complotisme touche à une forme de paranoïa et se révèle très difficile à gérer : si vous en ignorez tout, c'est que vous êtes un naïf manipulé, si vous le combattez, c'est que vous faites partie du complot. Il faut d'abord s'informer sur le contenu de ce que ses différentes formes véhiculent. L'enjeu en classe est les indécis, car nous n'avons que bien peu de prise sur les convaincus. Le phénomène est en pleine montée en puissance. L'Abbé Barruel (1741-1820) est l'inventeur des théories sur le rôle historique des Illuminati. La théorie du complot est ancienne dans l'Eglise. Barruel est un polémiste jésuite qui vit le divorce entre la Révolution française et l'Eglise. C'est un monarchiste contre-révolutionnaire. A l'époque, la Révolution a été une grande surprise : la monarchie semblait éternelle. Il n'y a pas de chef à la Révolution, et beaucoup n'y comprennent rien. On a un peu la même chose aujourd'hui avec la mondialisation : elle a un impact très fort sur la vie des gens, mais elle n'a pas de pilote. Il faut donc trouver une explication. Barruel va voir des conspirations partout, notamment chez les philosophes des Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au cours de ce même siècle, Adam Weishaupt fonde une société de pensée construite comme une loge maçonnique : ce sont les Illuminati. Soupçonnée de complot, elle est dissoute. La légende de leur action souterraine naît à ce moment-là. Barruel va tout interpréter à la lumière de cet événement,

<sup>4</sup> <http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/index6706.html>

en se documentant énormément, ce qui est une constante du complotisme. Il affirme que les Illuminati visent à un gouvernement mondial, d'où le succès de cette légende à l'ère de la mondialisation. La fiction est venue se mettre au service de ce phénomène (Dan Brown). Dans le même ordre d'idée, le *Protocole des sages de Sion* est un faux avéré, écrit en Russie, commandité par l'entourage du Tsar Nicolas II pour faire tomber l'un de ses ministres. C'est le procès verbal d'une réunion secrète ! Ce texte est fondateur de l'antisémitisme moderne. Il est relayé par des journaux, des intellectuels, etc. Hitler est convaincu de son authenticité. Sa lutte contre l'URSS est aussi liée à cela : la révolution russe est l'un des leviers du complot juif mondial pour parvenir au pouvoir, comme le sont la démocratie et le capitalisme. Le complotisme a pénétré la contre-culture des années 60-70, par exemple chez les ufologues (Roswell). Internet donne désormais un écho à échelle de masse à toutes ces théories. Le complotisme récuse tout débouché politique, donc la valeur de la citoyenneté, donc la démocratie. Les médias sont tous qualifiés « d'officiels » : la seule liberté est sur internet. L'Ecole est pensée comme un levier du complot d'Etat. Face à ce phénomène, la question de la critique des sources est centrale. On peut mener en classe un travail de réflexion sur le complotisme, créer un atelier d'analyse du complotisme. Il s'agit de revenir à l'établissement des faits, et de montrer que tout n'est pas affaire d'interprétation. Il faut toujours avoir présent à l'esprit que le complotisme est jouissif : le héros est seul et incompris. On a une clé d'explication unique à des phénomènes très complexes. L'horizon fictionnel de toute une génération est les virus, les zombies, la mort, l'apocalypse, etc. Il faut comprendre cette logique de l'intérieur.

#### **IV- Pédagogie de la laïcité : retour d'expérience dans l'académie de Lille (Mathieu Clouet, IA-IPR d'histoire-géographie ; Cécile Trémolière, proviseure vie scolaire).**

Une étude menée dans l'académie de Lille montre que la Charte de la Laïcité est affichée dans la quasi-totalité des établissements, parfois présentée, mais rarement exploitée dans la durée. Depuis un an, on assiste à une montée des tensions. Les relations avec les parents, sur le terrain spécifique de la laïcité, deviennent parfois difficiles, notamment avec les néo-convertis. On voit apparaître un rejet de la Charte, une contestation de certains contenus disciplinaires, un refus d'assister à certains cours, des plaintes concernant la cantine, etc. La question de la laïcité est pratiquement toujours posée à la suite d'incidents, rarement en amont. Une étude sur les copies du Diplôme National du Brevet, portant sur un sujet où était posée une question sur la laïcité, montre que 40% des élèves en ignorent tout et que seul 1,2% des élève l'a parfaitement comprise. 40% sont incapables de mobiliser un exemple. Une large part n'y voit qu'une interdiction de s'exprimer. 60% font allusion à l'interdiction du voile et 48% sont critiques à l'égard de cette mesure. Sur le plan institutionnel dans l'académie, a été mis en place un comité de pilotage sur les valeurs de la République et la laïcité. Une boîte mail dédiée a été mise en place pour signaler tout incident. Il faut homogénéiser les réponses aux questions posées par les équipes sur le terrain. L'information et la formation juridique est essentielle mais il y a parfois une demande de « textes » qui néglige l'esprit de la loi. Il faut une réassurance collective des personnels sur la laïcité. Le

recteur de Lille a décidé la tenue de 15 réunions de bassin, touchant un total de 1500 personnes. La question sera intégrée au PAF, qui constitue un levier central. Il y aura des plénières, mais aussi des ateliers sur des thèmes tels que « liberté de conscience », « légitimité de l'École », où il s'agira de traiter des questions telles que « sommes-nous légitimes pour enseigner la morale à l'école ? ». Il s'agit de montrer que la laïcité est un esprit, des lois, et des pratiques pédagogiques qui la traduisent concrètement. Le 9 décembre, date de la future journée de la laïcité, devra être une journée où les élèves sont actifs, pas une simple commémoration.

**V- Les questions se posent-elles de la même manière dans le premier degré et le second degré ? (Benoît Falaize, chargé d'études mission laïcité et valeurs républicaines, DEGSCO).**

Il y a des questions spécifiques au 1<sup>er</sup> degré concernant la laïcité. On s'y sent généralement peu concerné (pas de voiles, pas de contestation des contenus, etc.). On ne l'aborde que sous l'angle historique. Les problèmes viennent souvent des adultes : ce sont les parents qui contestent les contenus. Il y a parfois des insultes à caractère religieux. Le cours se heurte parfois au rapport au magique des enfants. On travaille sur la structuration de la représentation du temps sur la base d'un calendrier chrétien vidé de tout contenu religieux. Le fait religieux est présent dans les programmes. Mais cet aspect disparaît aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles pour ne réapparaître qu'à travers l'affaire Dreyfus et l'extermination des juifs d'Europe pendant la guerre, ce qui pose problème. Si les faits religieux sont mentionnés dans le socle commun, la difficulté ne vient pas tellement des prescriptions. L'actualité a imposé la question religieuse dans les classes. Dès 8 ou 9 ans, les enfants sont déjà touchés par internet. La formation initiale et continue des professeurs des écoles ne porte que trop peu sur le fait religieux et il y a trop peu d'outils pédagogiques. Les enseignants craignent de blesser les enfants. Il y a souvent inquiétude, malaise, divergence au sein des équipes sur la conception de la laïcité. La culture de l'école élémentaire, par « réflexe laïque », est peu préparée à accueillir le fait religieux. On oublie souvent que jusqu'en 1923 on a enseigné « les devoirs envers Dieu » et que les instituteurs étaient bon connaisseurs de la Bible. A partir des années 60, la rupture est plus nette, même si on pourrait faire remonter les prémices aux alentours de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Aujourd'hui, le retour de la question religieuse est exclusivement lié à l'arrivée d'enfants issus de l'immigration par le regroupement familial. L'accès massif des élèves au secondaire a conduit le primaire à remettre à plus tard l'examen de ces questions. L'ECJS a presque totalement disparu des pratiques concrètes. De fait, l'école a échoué à créer des réflexes critiques, à lutter contre le racisme et l'antisémitisme, à instaurer le respect, la politesse, etc. Or, bien des pistes existent pour aborder en primaire la question religieuse, en passant par exemple par le polythéisme, qui intéresse beaucoup les élèves. Mais la tâche est grande, et les enjeux de formation sont majeurs. Le nombre d'heures consacré à l'histoire et à l'ECJS s'est effondré en M2 et à l'ESPE. Il faut réactiver une éthique de la responsabilité dans la formation des maîtres. On ne forme plus une identité collective d'élève dans l'École, de sorte que les élèves apportent leur identité extérieure pour combler le vide. Le constat vaut pour les jeunes

professeurs des écoles qui, depuis quelques années, considèrent de plus en plus que parler de « liberté-égalité-fraternité », c'est « faire de la politique à l'école ». On le voit, il y a du travail...

**VI- Table ronde : Comment agir en situation difficile ? Quels comportements adopter, individuellement et collectivement ? Quels discours tenir ? (Abdenour Bidar, Benoît Falaize, Isabelle de Saint Martin, Guy Charlot, IA-DASEN du Pas-de-Calais, académie de Lille, Marie-Claire Ruiz, IA-IPR d'histoire-géographie, académie de Reims).**

Une situation difficile est un cas où les règles de la laïcité sont clairement mises en cause au sein de l'établissement. Mais c'est aussi un cas où il est malaisé d'établir clairement si on est en présence d'une violation caractérisée des règles : des jeunes filles jouent avec la limite en matière vestimentaire (foulard à peine descendu, longue tunique partiellement rentrée dans les vêtements, etc.), une fille subit des pressions dans l'école pour porter le voile en-dehors de l'école, une fille vient chercher voilée son diplôme du bac, etc. On observe que des réactions épidermiques de la part des personnels sont souvent contre-productives. Il faut une réflexion et une concertation en amont, agir plutôt que réagir. Il serait souhaitable d'avoir des formations au PAF qui ne soient pas « hors-sol » mais construites autour d'études de cas, et des enseignants qui aient une bonne connaissance des religions pour avoir des éléments de réponse. Il serait nécessaire d'avoir des cellules académiques activables à tout moment. Il faut dédramatiser, jouer sur l'humour, ou en tout cas ne pas entrer dans l'excitation de l'autre. Il est aussi intéressant d'associer l'élève au règlement de la question. Il est impératif d'éviter en toute circonstance d'être humiliant. Les personnels doivent mesurer l'écart culturel entre leur propre culture très sécularisée, voire relativiste, et la culture religieuse très verticale et rigide de certains élèves. Il va falloir que l'Education Nationale crée des cadres au sein de l'établissement pour poursuivre en-dehors de la classe les débats qui s'y déclenchent. L'enseignant s'appuie sur un savoir et doit avoir confiance en sa propre légitimité. Lui seul peut dispenser un enseignement sur les religions : il est donc exclu d'inviter un prêtre, un rabbin ou un imam. Il faut aborder le texte sous un angle historico-critique tout en reconnaissant que, pour les croyants, ce texte est révélé et sacré. L'enseignant n'a pas à faire croire ou ne pas croire mais à faire connaître et comprendre.